

Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur :

1) Subventions aux établissements scolaires

Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 7 avril 1997 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

- 2 180 F au Foyer socio-éducatif du Lycée Pergaud pour le déplacement de 30 élèves à Böblingen (Allemagne) du 5 au 11 avril 2000 (échange scolaire).

- 1 848 F au Lycée Victor Hugo pour l'accueil de 22 élèves de Fribourg du 1^{er} au 8 avril 2000 (échange scolaire).

- 1 932 F au Collège Stendhal pour l'accueil de 23 élèves de Fribourg du 1^{er} au 8 avril 2000 et 1 160 F pour le déplacement de 23 élèves à Fribourg du 19 au 26 mai 2000 (échange scolaire).

- 2 410 F pour le déplacement de 20 élèves à Alcábalde (Portugal) du 15 au 26 mars 2000 (échange scolaire).

Ces subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte-rendu détaillé de l'opération.

2) Subventions exceptionnelles à deux associations :

- Les Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire

Des relations ont été instaurées entre le Conservatoire National de Région de Besançon et le Lycée de Musique de Bielsko-Biala en Pologne, dans le cadre des contacts entre nos deux villes. Différents courriers ont été échangés, qui aboutissent à présent à la préparation d'un échange musical entre les deux organismes. Le Conservatoire National de Région de Besançon envisage de se rendre à Bielsko-Biala avec un groupe de 30 élèves et professeurs du 7 au 15 avril et d'accueillir ensuite les jeunes Polonais du 23 au 30 mai prochain.

Afin d'aider à la réalisation de cet échange musical, la Commission Relations Internationales élargie propose au Conseil Municipal d'allouer, à titre exceptionnel, une subvention de 15 000 F à l'Association des Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire.

- L'Association Franche-Sylvanie

Cette association organise du 20 au 25 mars dernier le 10^{ème} forum des associations franco-roumaines de Franche-Comté.

Elle a ainsi invité 48 Roumains de la région de Bistrita à participer à ce forum régional basé sur le thème de la citoyenneté.

Dans ce cadre, elle propose notamment un «panorama roumain» du 23 au 25 mars à la Maison de Quartier de Saint-Ferjeux.

Afin de soutenir financièrement cette manifestation, la Commission Relations Internationales élargie propose au Conseil Municipal d'allouer, à titre exceptionnel, une subvention de 10 000 F à l'Association Franche-Sylvanie qui oeuvre efficacement au développement des relations avec Bistrita en Roumanie.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 34 530 F, sera prélevée sur les crédits du Service Relations Extérieures, chapitre 92.04.6574.94036.00400, abondés (pour les subventions au Conservatoire et à Franche-Sylvanie) par un transfert de 25 000 F du 92.04.6256.95051.00400 (Coopération Europe de l'Est).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 10 avril 2000.